

Pour distribution immédiate

EnviroTek Associés (Québec)
317 Boulevard Saint-Raymond, Gatineau, QC. J9A 1X3
819 - 664- 5253
5292 rue Partenais, Montréal, H2H 2H3
www.envirotek.homestead.com

EnviroTek Associés (Québec) réagit au reportage de LCN du 6 juillet 2006 sur le programme du gouvernement du Québec - PIEVAL - et propose d'aider les entreprises de camionnage du Québec.

EnviroTek Associés (Québec) réagit au reportage de LCN sur le programme PIEVAL du gouvernement du Québec, déclare être en mesure d'appuyer le gouvernement à rencontrer ses objectifs de réduction des émissions polluantes sur les routes du Québec et propose d'aider les entreprises de camionnage du Québec et toute autre entreprise qui serait éventuellement assujettie à ce programme.

LCN rapportait le 6 juillet 2006 que depuis juin, le ministère de l'Environnement demande à une quarantaine de contrôleurs routiers de pourchasser les camions délinquants qui produisent trop d'émissions polluantes. Ce programme d'inspection s'inscrit dans le plan d'action du gouvernement du Québec pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre les objectifs de Kyoto. Des infractions seront émises dès le 1er septembre prochain. De 100 à 200 \$ pour le camionneur et de 200 à 400 \$ pour le propriétaire du véhicule.

Les entreprises de camionnage du Québec n'ont pas à s'inquiéter d'être forcées d'investir d'importantes sommes d'argent pour répondre aux exigences de ce nouveau programme. EnviroTek Associés (Québec), une entreprise de Gatineau, Ottawa et Calgary offre aux entreprises québécoises et canadiennes de camionnage ainsi qu'aux consommateurs québécois et canadiens une solution simple et peu coûteuse pour réduire les émissions polluantes. Le produit s'appelle le «TADGER» et il est offert présentement sur le marché canadien et dans plus de 23 pays à travers le monde. EnviroTek, un distributeur canadien de Tadger Group International, s'est donné pour mission d'améliorer la qualité de l'air dans notre environnement un moteur à la fois. Dans sa cinquième année d'opération, TGI fait tourner des têtes, alors qu'elle continue à accumuler des données démontrant que son produit réduit de manière importante les émissions des polluants des véhicules tout en entraînant des économies à la pompe.

Le « TADGER », est un dispositif breveté qui permet à l'essence, sur n'importe quel moteur à essence ou moteur diesel, de brûler plus efficacement. Il est attaché à la tuyauterie à carburant pour faire tourbillonner le carburant. « En faisant tourbillonner le carburant, affirme Jean-Marc Plouffe d'EnviroTek, nous lui permettons de brûler plus efficacement, et en brûlant de façon efficace, nous produisons moins d'émissions polluantes et nous utilisons moins de carburant. »

Les avantages sont nombreux : des émissions réduites, une prolongation de vie de l'huile, une augmentation des chevaux-vapeur, une augmentation du kilométrage, une réduction de la suie et de la fumée noire, calaminage réduit, et la prolongation de la durée de vie du moteur.

Les avantages à valeur ajoutée sont :

- ✓ Un faible coût d'investissement et un rendement du capital investi rapide
- ✓ La protection de l'environnement
- ✓ Aucun entretien
- ✓ Pour les villes et les entreprises - une perception publique améliorée

Prêt de 25 % des clients de la compagnie sont des opérateurs de camions lourds, mais le dispositif est aussi utilisé sur les voitures, les petits camions, les bateaux et les autobus, par l'industrie de la construction et l'industrie minière et autres. Certains parcs automobiles de villes au Canada sensibles à l'environnement se sont empressés d'adopter cette technologie tandis que d'autres l'ont fait pour des

raisons d'économie d'essence. Et nos clients nous disent tous que la technologie répond bien aux objectifs fixés. Plus d'une vingtaine de pays se sont aussi joints au Canada pour tester et utiliser le « TADGER ». La Chine, bien en avance sur les autres, a adopté le TADGER et s'est engagée à l'installer sur les deux plus importants services municipaux de transport au monde qui comptent près de 40 000 autobus.

C'est un produit visant d'abord à réduire l'émission des polluants nous dit, Daniel St-Amour, le représentant provincial d'EnviroTek pour le Québec.. « Nous ne voulons pas être classés parmi les compagnies qui ont mis sur le marché toute sorte d'astuces publicitaires réclamant une économie d'essence exagérée », affirme Monsieur St-Amour, Le « TADGER » a été conçu pour réduire les émissions de polluants et il est commercialisé à cette fin... il se trouve qu'il nous fait aussi des sous à la pompe.

Cela dit, plusieurs témoignages et tous les résultats d'une centaine de tests et de 70 études de cas sont affichés sur le site Internet de la corporation mère (www.tadgergroup.com) ou par le biais du site d'EnviroTek (www.envirotek.homestead.com). On y trouve aussi l'explication scientifique du produit et toute l'information concernant son brevet. Monsieur Plouffe nous cite en exemple le cas de Greyhound Canada à qui on demandait de retirer de la route deux de ses autobus qui échouaient, le 10 février 2006, l'essai de contrôle des émissions en Ontario, et qui, douze jours plus tard, passaient le test avec l'ajout du Tadger sur les deux autobus.

« Ce produit s'adresse, nous dit Monsieur Plouffe, aux compagnies d'AUTOCAR/AUTOBUS, les services de MESSAGERIE, les entreprises de CONSTRUCTION, les firmes de TRANSPORT ROUTIER, les SERVICES MUNICIPAUX DE TRANSPORT, les compagnies d'EXPLOITATION MINIÈRE, les propriétaires de BATEAUX, pour n'en nommer que quelques-uns, qui devraient s'y intéresser pour contribuer à un environnement propre et économiser, mais il s'adresse aussi aux propriétaires de VÉHICULES PERSONNELS comme vous et moi - nous tous qui désirons un environnement sain et propre pour nos enfants et qui acceptons volontiers d'économiser sur le coût du carburant.

Pour les compagnies de camionnage qui seront pourchassées sur les routes du Québec dans les jours à venir, la solution existe déjà. Un petit investissement à vie entre 249 \$ à 749 \$ permettra à ces entreprises et ses camionneurs de circuler sans cette crainte d'être mis à l'amende, leur fournira la satisfaction de contribuer à l'atteinte des objectifs que s'est fixé leur gouvernement et leur fera économiser des milliers de dollars en carburant.

Pour renseignements additionnels :

Jean-Marc Plouffe
Gatineau, QC.
819-664-5253

Daniel St-Amour
Montréal, QC.
514.690.8235